

# CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 3 février 1983

La séance est ouverte à 11 heures.

● (1105)

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Français]

### LA LOI SUR LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE (N° 2)

MESURE MODIFICATIVE

**L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social)** propose: Que le projet de loi C-131, Loi n° 2 modifiant la Loi sur la sécurité de la vieillesse, soit lu pour la 3<sup>e</sup> fois et adopté.

**Le président suppléant (M. Blaker):** Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Mme Bégin:** Monsieur le Président, je voudrais faire quelques brèves remarques au cours des 10 minutes qui me sont allouées au sujet de ce projet de loi qui limitera l'indexation des pensions de base des personnes âgées.

[Traduction]

Comme les députés le savent, ce projet de loi est une des nombreuses mesures visant à encourager les Canadiens à réduire leurs attentes. Même si le plafonnement de l'indexation de la pension de vieillesse de base de ceux qui n'ont pas besoin du supplément de revenu garanti devrait permettre, selon les prévisions, d'économiser, après impôt, 49 millions de dollars en 1983 et 1984, le but de ce projet de loi n'est pas d'épargner de l'argent, comme je l'ai souvent expliqué.

Nos vis-à-vis, soit dit en passant, noteront que cette somme de 49 millions de dollars est bien inférieure à ce qu'on avait prévu au départ, soit 84 millions de dollars, et j'en suis très heureuse. Cela montre bien que nous sommes en train de juguler l'inflation au Canada. Je le précise, car le Nouveau parti démocratique ne semble pas s'en être rendu compte. A l'occasion de chacune de leurs interventions, les députés néo-démocrates continuent de citer des chiffres vieux de sept mois. C'est une façon de procéder qui présente bien des dangers et qui induit les gens en erreur, et je leur demande donc simplement d'être honnêtes avec les Canadiens, surtout avec les personnes âgées.

Comme le ministre des Finances (M. Lalonde) l'a déclaré à Toronto la semaine dernière, l'indice des prix à la consommation, qui était de 11.5 p. 100 au deuxième trimestre de 1982, est passé à 9.7 p. 100 au quatrième trimestre de cette même année, ce qui est excellent.

**M. Lewis:** Et nous avons deux millions de chômeurs.

● (1110)

**Mme Bégin:** En d'autres mots, depuis le budget de juin, le taux d'inflation annuel composé a été de 7.2 p. 100. C'est cette baisse du taux d'inflation que visent ce projet de loi et d'autres mesures que nous avons prises.

**M. Munro (Esquimalt-Saanich):** Encore là vous n'y arrivez pas.

**Mme Bégin:** Mon vis-à-vis est très amer. Il ne semble pas vouloir aider les personnes âgées. Il représente pourtant des milliers de personnes âgées, à Victoria, et il devrait savoir ce qui est dans leur intérêt.

**M. Munro (Esquimalt-Saanich):** Ce n'est pas cela!

**Mme Bégin:** S'agit-il de laisser l'inflation réduire leur pouvoir d'achat à long terme ou faut-il plutôt prendre le taureau par les cornes et trouver des moyens de combattre l'inflation et protéger leur pouvoir d'achat? S'il comprenait bien la situation, il serait en faveur de ce projet de loi, même si ce n'est jamais de gaieté de cœur que l'on se résout à adopter une mesure comme celle-là.

**M. Orlikow:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je me demande si le ministre accepterait de répondre à une question.

**Mme Bégin:** Conformément au nouveau Règlement, je terminerai mon intervention, et le député aura alors dix minutes pour poser des questions, s'il le désire. J'espère que les députés ne m'interrompront pas tout le temps. Je suis persuadée que le député connaît très bien le Règlement.

Ce projet de loi signifie que 1.1 million de pensionnés ayant d'autres revenus recevront environ \$29 de moins cette année et \$52 de moins l'année prochaine. Cependant, étant donné les excellents résultats obtenus grâce au programme des 6 et 5 p. 100, j'estime maintenant que ces pertes ne seront que de \$18 la première année et de \$39 l'année suivante. Je veux éclaircir cette question une fois pour toutes, afin que les députés puissent parler de cette question en connaissance de cause avec les personnes âgées.

**M. Munro (Esquimalt-Saanich):** Dites-nous maintenant ce que sont les nouvelles prévisions du ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy).

**M. Orlikow:** Les chiffres mentent.

**Mme Bégin:** La perte est beaucoup moins sensible que prévue, car nous gagnons notre lutte contre l'inflation.

**M. Munro (Esquimalt-Saanich):** Cela n'a rien à y voir.

**Mme Bégin:** Au contraire, nous devons ces chiffres à tous les Canadiens qui ont cru dans le programme des 6 et 5 p. 100 et qui combattent l'inflation, et le député ne semble pas le comprendre.